

## QUIZZ SUP



Voici un questionnaire qui peut permettre d'aborder avec les élèves les études après le baccalauréat.

Au FOFE, ils peuvent trouver les réponses et les approfondir.

Seront présents l'Université et ses différentes composantes.

Des écoles d'ingénieurs avec différents modes d'entrée et de formation : temps plein/apprentissage, après bac /après CPGE, différents domaines professionnels

Mais aussi des experts comptables et/ou des notaires

Des Lycées présentant des classes préparatoires, mais aussi des BTS de différentes branches professionnelles

Des écoles du domaine social ou paramédical

Les démarches d'inscriptions, pour les formations, le logement, la santé.

Le portail post-bac est accessible pour l'instant pour s'informer, à partir du 20 Janvier et jusqu'au 20 Mars pour s'inscrire , pour modifier ses vœux, en rajouter ou en modifier l'ordre. Il permet d'accéder à de nombreuses informations sur les formations envisagées, et doit être consulté régulièrement par les lycéens pour le suivi de leurs admissions.

Des explications complémentaires peuvent être données aux élèves dans les points d'accueil information-orientation .

# Testez vos connaissances

A votre avis que signifient les abréviations suivantes ?

1	DEUST
2	PACES
3	BTSA
4	UE
5	FCIL
6	IEP
7	DE
8	DUT
9	M1
10	MANAA
11	LMD
12	ECTS
13	DNAP
14	APB
15	L1
16	BTS
17	DCG
18	MC
19	ENS
20	DNSEP
21	CPGE

Selon vous :

L'université est habilitée à donner une formation professionnelle	Oui --- Non
Il est indispensable de passer par une classe préparatoire avant d'entrer dans une école d'ingénieur	Oui --- Non
Certaines universités préparent à des diplômes d'ingénieur	Oui --- Non
Une même licence a exactement les mêmes contenus quelle que soit l'université	Oui --- Non
Toutes les inscriptions se font par le site d'admission post-bac	Oui --- Non
Il est possible de devenir ingénieur par apprentissage	Oui --- Non
Les inscriptions dans les écoles paramédicales et sociales commencent dès octobre	Oui --- Non
Les études d'architecte sont sanctionnées par un diplôme d'état	Oui --- Non
Il est plus fréquent de continuer les études après un BTS qu'après un DUT	Oui --- Non

## Réponses

1	DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
2	PACES : première année commune aux études de santé
3	BTSA : brevet de technicien supérieur agricole
4	UE: Unité d'enseignement (études à l'université )
5	FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
6	IEP : institut d'études politiques
7	DE : diplôme d'état

8	DUT : diplôme universitaire de technologie
9	M1 première année de master (entrée après Licence)
10	MANAA : mise à niveau en arts appliqués
11	LMD : licence maîtrise doctorat
12	ECTS european credit transfer system
13	DNA : diplôme national d'arts plastiques
14	APB : admission post-bac (20 janv-20 mars)

15	L1 : licence 1 <sup>ère</sup> année
16	BTS : brevet de technicien supérieur
17	DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
18	MC : mention complémentaire
19	ENS : école normale supérieure
20	DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
21	CPGE : classe préparatoire aux grandes écoles

L'université est habilitée à donner une formation professionnelle	Oui
Il est indispensable de passer par une classe préparatoire avant d'entrer dans une école d'ingénieur	Non
Certaines universités préparent à des diplômes d'ingénieur	Oui
Une même licence a exactement les mêmes contenus quelle que soit l'université	Non
Toutes les inscriptions se font par le site d'admission post-bac	En grande majorité
Il est possible de devenir ingénieur par apprentissage	Oui
Les inscriptions dans les écoles paramédicales et sociales commencent dès octobre	Oui
Les études d'architecte sont sanctionnées par un diplôme d'état	Oui
Il est plus fréquent de continuer les études après un BTS qu'après un DUT	Non

Consultez votre brochure ONISEP, les sites internet, renseignez vous au FOFE !!!